A ce sujet, sans entrer dans les détails, j'aimerais parler du sous-comité du comité des affaires scientifiques que l'on appelle la Commission sur les défis de la société moderne et où des équipes de divers pays mènent quelques recherches sur un certain nombre de ces préoccupations. Pour le moment 18 équipes entreprennent des recherches sur l'énergie, les affaires géothermales, la conservation, la pollution et ainsi de suite. Elles étudient 18 sujets différents et le Canada participe directement à six de ces études. Je demande encore une fois aux sénateurs de se reporter à ce qui a déjà été consigné au compte rendu.

J'aimerais également parler du fait que le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, était à Ottawa hier soir et était notre invité à un dîner offert par les membres canadiens de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord. Comme on le dit souvent, nous avons participé à un échange ouvert et sincère d'opinions. Le secrétaire général a eu l'amabilité de répondre à nos questions de façon très sincère et nous avons eu l'impression que ses opinions au sujet de la contribution du Canada aux activités de défense de l'OTAN étaient beaucoup moins acerbes qu'il y a environ six mois.

Le sénateur Flynn: Grâce à Dieu.

Le sénateur Lafond: Grâce à Dieu et, dans une certaine mesure, grâce aussi au gouvernement parce que les attitudes de celui-ci ont sensiblement changé depuis six mois.

Le sénateur Flynn: C'est exactement ce que je voulais dire.

Le sénateur Lafond: Les idées du gouvernement au sujet de la contribution du Canada aux activités de défense de l'OTAN, de l'acquisition du matériel et de l'élaboration de nouvelles politiques de défense relativement, non seulement à ses engagements envers l'OTAN, mais aussi à ses autres engagements de défense ont bien évolué depuis six mois.

Le sénateur Flynn: Bravo!

Le sénateur Lafond: C'est ce qui semble découler des déclarations faites à l'étranger par le ministre de la Défense nationale et d'autres porte-parole du gouvernement du Canada. Très peu de ces déclarations ont été faites au Parlement, à quelques exceptions près. Je signale que ces dernières ont été faites à l'autre endroit. J'affirme qu'étant donné la génération que nous représentons, notre assemblée possède beaucoup d'expérience, de connaissances et d'intérêt dans le domaine des questions militaires. Bien des sénateurs des deux côtés et de tous les coins de la Chambre sont d'anciens officiers supérieurs qui, bien que ce fût contre leurs désirs, ont fait la guerre et savent ce qu'elle comporte et, à mon avis, les sénateurs n'ont pas assez souvent l'occasion d'être mis au courant de la politique de défense du Canada ou d'en discuter avec le gouvernement, quel que soit le parti au pouvoir.

Honorables sénateurs, j'aimerais que le leader du gouvernement au Sénat, le leader de l'opposition au Sénat et le président du comité sénatorial des affaires étrangères trouvent un moyen quelconque pour permettre au ministre de la Défense nationale de témoigner régulièrement au comité, soit en public, soit à huis-clos, afin que nous puissions être au courant et discuter franchement de la situation, des objectifs et des intentions du Canada en matière de défense.

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, je ne veux pas retarder l'issue de ce débat mais j'aimerais féliciter le sénateur Lafond d'avoir dit que le gouvernement avait changé d'attitude ces derniers mois à l'égard de l'OTAN.

1727

Depuis que l'actuel premier ministre est arrivé au pouvoir en 1968 jusqu'à maintenant, une certaine froideur à l'égard de l'OTAN se faisait sentir. Je me souviens également que lorsque j'ai assisté à la réunion des parlementaires de l'OTAN en 1968, l'attitude canadienne à l'égard de l'OTAN n'était guère précise.

Je félicite le sénateur Lafond d'avoir suggéré que le ministre comparaisse devant le comité permanent sénatorial des affaires étrangères. Le Sénat porte un vif intérêt à cette alliance et avec raison, car nous avons davantage le temps de nous y consacrer que l'autre endroit.

J'aimerais demander au sénateur McDonald de nous dire si le changement d'attitude du gouvernement envers l'OTAN est lié aux tactiques de l'URSS et de ses alliés lesquels, bon gré mal gré, s'efforcent depuis un an de remporter des victoires diplomatiques en embrassant la cause du tiers-monde chaque fois qu'il était possible de le faire. Je songe, par exemple, aux résolutions adoptées à Londres par l'Association interparlementaire en ce qui concerne le Moyen-Orient, et la résolution adoptée aux Nations Unies à l'égard du Sionisme et autres incidents du même genre, au cours desquels les pays signataires du Pacte de Varsovie ont exploité lamentablement la tension au Moyen-Orient et les attitudes du Tiers-Monde afin de chercher à isoler les pays occidentaux et plus spécialement les pays membres de l'OTAN. Cette tendance me paraît bien évidente, et il en ressort que l'OTAN est plus que jamais nécessaire à la défense de notre civilisation et du Canada car, s'il y avait une troisième guerre mondiale, il n'y aurait aucun vainqueur.

• (1510)

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, j'apprécie, comme vous tous sans aucun doute, la part que l'honorable chef de l'opposition a prise au débat sur les affaires extérieures. La politique étrangère canadienne, depuis 1968, est marquée au coin de la prudence, ce qui n'a pas empêché des initiatives du paix empressées partout dans le monde. Cette politique ne fait que poursuivre, je pense, la ligne adoptée par les divers gouvernements canadiens qui se sont succédé au cours des générations...

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas l'opinion de tout le monde.

Le sénateur Perrault: . . . sans oublier la période pendant laquelle le chef de l'opposition actuel de cette assemblée a servi avec distinction le précédent gouvernement.

L'accroissement de l'appui canadien à l'OTAN ne représente pas un écart radical de la ligne établie jusqu'ici par le gouvernement et par les gouvernements antérieurs.

Le chef de l'opposition a fait allusion aux efforts déployés par le bloc de Varsovie pour exploiter certaines situations qui se déroulent dans le monde. Je pense que la position du gouvernement doit rester la suivante: tandis que nous devons être sur nos gardes et veiller à sauvegarder les intérêts des pays occidentaux, nous devons également chercher à encourager toutes les initiatives de détente dans tous les pays du monde. Il faut se souvenir qu'en 1950, lorsque le chef de l'opposition servait sous un autre gouvernement, on établit des relations avec la République de Cuba, par exemple, et le très honorable John Diefenbaker fit de nombreuses démarches auprès du gouvernement cubain et de M. Fidel Castro. Pendant toutes ces années, et malgré ces différences idéologiques qui nous séparent de certains pays, nous avons cherché à encourager